

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 39 (2012)
Heft: 4

Artikel: Sols et paysages: l'inquiétude
Autor: Lettau, Marx
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-913012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sols et paysages: l'inquiétude

En Suisse, la volonté politique de freiner le mitage du paysage s'affirme. Les récentes décisions du Parlement fédéral visant à protéger le paysage étonnent même les plus fervents défenseurs en la matière.

Par Marc Lettau

Les terres cultivables disparaissent, les zones à bâtir s'étendent. En Suisse, la question du paysage suscite une telle polémique que les électeurs entendent inverser la vapeur. Le 17 juin dernier, les électeurs du canton de Zurich ont ainsi décidé de mieux protéger les terres agricoles et de réduire de 10 km le plan des zones habitées. Un grand nombre de projets de construction planifiés dans des zones vertes ont ainsi été stoppés net. Un verdict surprenant lorsque l'on sait que le gouvernement et le Parlement du canton de Zurich s'étaient clairement prononcés contre ce projet. Mais le oui à l'initiative sur les résidences secondaires a déjà montré combien la question de la protection du paysage est brûlante d'actualité. C'est en tout cas l'avis d'Esther Guyer, porte-parole des Verts au Parlement cantonal de Zurich. Le peuple suisse ne supporte plus la «bétonisation» excessive du paysage, et ce d'autant moins qu'il est possible d'apprendre à

construire autrement – de manière plus concentrée, plus durable et plus en hauteur.

Le même jour, le canton rural de Thurgovie posait également de nouveaux jalons en la matière. Les habitants ont approuvé une loi de la construction qui permet de réduire les zones à bâtir. Pour ce faire, l'on interviendra dans le mécanisme de création des zones à bâtir. Dorénavant, les propriétaires ruraux profiteront moins de la soudaine augmentation de valeur de leurs terres cultivables lorsqu'elles deviennent constructibles. En effet, ils devront reverser 20 % de la plus-value engrangée aux caisses de l'État de Thurgovie. Le canton quant à lui s'emploiera avec cette enveloppe à diminuer la surface des zones à bâtir existantes. Et les sommes requises sont considérables, car il s'agit de dédommager les propriétaires terriens en raison de la moins-value de leurs terres, lorsqu'elles sont reclassées en terres agricoles.

portionnées: ainsi, toute surface excédant les besoins des 15 prochaines années devra être reclassée. C'est le seul moyen de lutter contre le mitage des paysages. Le durcissement législatif touche de plein fouet les cantons qui bâtissent à tous crins. Cette révision de la LAT doit-elle être soumise au peuple? L'Union suisse des arts et métiers et le canton du Valais, riche en zones à bâtir, évoquent la possibilité de lancer un référendum, et d'ainsi forcer une votation populaire.

La voie ouverte par le Parlement étonne même les plus fervents défenseurs de la nature et du paysage. Les organisations, dont l'initiative pour le paysage actuellement en suspens demande le gel de toutes les zones à bâtir actuelles pendant 20 ans, parlent d'une véritable révolution. Et elles sont disposées à retirer leur initiative si le durcissement de la LAT devenait exécutoire. La tradition politique suisse veut qu'une initiative populaire soit examinée par le Parlement et que celui-ci élabore un contre-projet en guise de compromis. Mais dans ce cas, le contre-projet, c'est-à-dire le durcissement de la LAT, est plus audacieux que l'initiative des défenseurs du paysage. Notamment l'obligation de réduire les trop grandes zones à bâtir va au-delà des exigences de l'initiative pour le paysage. Rien d'étonnant donc à ce que les défenseurs envisagent de retirer généralement leur initiative.

Un problème constaté au quotidien

L'évolution de ces dernières semaines annonce-t-elle un tournant? Hans Weiss parle d'un changement des mentalités et d'une volonté politique renforcée de protéger le paysage. Ses mots ont leur poids puisque, du haut de ses 72 ans, Hans Weiss est l'un des précurseurs de l'aménagement du territoire en Suisse. Il a notamment réussi, en 2004, avec quelques fidèles à faire plier le canton de Fribourg qui proposait à une usine pharmaceutique de s'installer sur ses meilleures terres agricoles, près de Galmiz. Une victoire qui a donné de l'élan aux défenseurs du paysage au plan national. Le politologue Lukas Golder, de l'Institut de recherche gfs.bern, explique que, depuis, les Suisses se sont définitivement emparés de la question du mitage: car tous peuvent constater dans leur propre environnement que les efforts en matière de protection du paysage n'ont pas encore porté leurs fruits.

MARC LETTAU est rédacteur de la «Revue Suisse»



Les zones bâties supplantent de plus en plus le paysage – photo de Wollerau, la commune au taux d'imposition le plus bas de Suisse